

31 Mar 2023 -16:00

Appartient à Conseil des ministres du 31 mars 2023

Approbation de l'accord sur l'espace aérien entre l'UE et l'Arménie

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à l'accord sur un espace aérien commun entre l'Union européenne et l'Arménie, fait à Bruxelles, le 15 novembre 2021.

Cet accord prévoit une libéralisation progressive des relations aériennes entre l'Union européenne et l'Arménie, en échange de l'adoption graduelle de l'acquis communautaire dans le domaine de l'aviation. Il s'inscrit dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne dans le domaine de l'aviation civile.

L'accord offre notamment la possibilité d'adopter des normes élevées en matière de sûreté, de sécurité et de gestion du trafic aérien.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Joan Condijs
Porte-parole (FR)
+32 475 81 91 28
joan.condijts@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be